Zeitschrift: Le messager suisse de Paris : organe d'information de la Colonie suisse

Herausgeber: Le messager suisse de Paris

Band: 2 (1956)

Heft: 12

Artikel: Home pour Suisses de l'étranger

Autor: Bertschy, J.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-847493

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Home pour Suisses de l'Etranger

(Œuvre de bienfaisance de J. Bertschy JGR. S.A.)

DURRENAESCH - ARGOVIE (Suisse)

Nous savons que tous les Suisses élevés à l'étranger désirent ardemment connaître leur patrie. L'intérêt bien compris des colonies et de la Suisse en même temps réclame la réalisation de ce vœu; il importe en effet que nos compatriotes épars à la surface du vaste monde sachent ce qu'être Confédéré signifie. Il faut donc qu'ils aient vécu dans leur patrie, qu'ils n'y aient pas seulement effectué un séjour de vacances, mais qu'ils en aient acquis une expérience pratique par un travail susceptible de contribuer à leur formation professionnelle (stagiaires), par le service militaire, par l'étude, etc. Dans la plupart des cas cependant, les Suisses à l'étranger n'ont pas les moyens de financer un

STAGE DANS LEUR PATRIE

Voilà un obstacle qui peut être surmonté. Nous apportons ici à nos compatriotes à l'étranger une nouvelle réjouissante : grâce à un ami des œuvres destinées à soutenir nos compatriotes vivant hors des frontières du pays, le « Home » pour Suisses de l'étranger à Dürrenaesch a pu ouvrir ses portes. Cette œuvre privée de bienfaisance met à la disposition des Suisses séjournant provisoirement au pays un « chez-soi » où ils seront toujours bien accueillis et bien soignés. Ils peuvent, par exemple, y élire domicile jusqu'au moment où ils ont trouvé l'emploi de leur choix ou avant d'entrer au service militaire, etc.

Le « Home » pour Suisses de l'étranger se trouve dans la belle région de l'Argovie centrale, sur la pente d'un coteau idyllique (versant nord-ouest du Homberg), entre le Wynental et le Seetal (près du lac de Hallwill). Le village de Dürrenaesch, situé à 565 mètres d'altitude et entouré de belles forêts, est facilement accessible depuis Aarau; Zurich, Bâle, Berne et Lucerne se trouvent dans un rayon de 30 à 60 kilomètres.

Combien vous coûtera votre séjour au « Home » pour Suisses de l'étranger?

Selon le cas vous en déciderez vous-même. La valeur de la pension (y compris une belle chambre et de bons repas) s'élève à environ dix francs par jour. Cependant, pour les Suisses nécessiteux de l'étranger une part importante de cette somme sera à la charge du donateur privé qui la considère comme un service rendu à la cause des Suisses à l'étranger. *Pour ceux-ci, le prix de pension effectif s'élèvera, suivant leurs possibilités financières, en moyenne à 5 francs par jour seulement;* il pourra être acquitté ou totalement par des prestations de travail, ou en partie en espèces et en partie en travaillant dans les diverses dépendances du « Home » (jardinage, travaux agricoles, forêt, entretien des bâtiments, etc.). Seuls les frais de voyage (aller et retour) et les débours personnels sont entièrement à la charge des Suisses de l'étranger. Les prestations financières et de travail doivent être adaptées aux possibilités de chacun et refléter l'esprit de solidarité qui s'impose entre compatriotes. Ainsi on permettra à des Suisses de l'étranger, qui autrement n'en auraient pas eu les moyens, de faire un stage dans leur patrie.

Comment seront utilisés les loisirs?

Après avoir effectué les travaux indispensables à la compensation du prix de pension, tous nos compatriotes de l'étranger auront des loisirs suffisants qu'ils pourront employer à leur guise; on fera place tout spécialement à l'étude des langues (suisse allemand, autres langues nationales), à des entretiens où l'on se familiarisera avec le folklore helvétique, aux exercices sportifs et à l'examen de questions patriotiques, à des cours spéciaux, des conférences et des conversations familières.

Afin de permettre à nos hôtes de mieux connaître leur pays, on organisera selon la saison des excursions et des courses de plus ou moins grande envergure dans les différentes régions de la Suisse.

Qui peut être reçu?

Sans considération de provenance, de langue ou de confession, on accueillera tous les Suisses de l'étranger jouissant d'une bonne réputation et âgés de plus de 16 ans, qui sont en bonne santé et recommandés par le consulat ou la société suisse de leur domicile. La direction du « Home » décide librement de l'acceptation des inscriptions.

Chers compatriotes!

Nous croyons que rarement on vous aura fait une offre dans un tel esprit d'amitié confédérale. Nous pouvons vous assurer que cette offre ne procède que du désir d'être utile à la cause des Suisses à l'étranger et qu'elle n'est au service d'aucun autre intérêt. C'est pourquoi nous vous invitons cordialement à en profiter et à renseigner vos amis sur la possibilité qui leur est offerte de connaître le pays de leurs pères. *Si les colonies montrent un intérêt suffisant, ce « Home » pour Suisses de l'étranger deviendra réalité.*

Remarquons que la création d'un « Home » pour Suisses de l'étranger a été accueillie avec empressement par l'*Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers (O. F. I. A. M., section de la main-d'œuvre et de l'émigration)* ainsi que par le *Secrétaire des Suisses à l'étranger de la Nouvelle Société Helvétique.*

Ecrivez-nous si vous désirez de plus amples informations sur le « Home » pour Suisses de l'étranger.

Entreprise Générale de Peinture
Tél. : Elysées 79-16
MIROITERIE DÉCORATION
F. MONA
ENCADREMENTS VITRERIE
38, rue François-1er, Paris-8e

CAFÉ-RESTAURANT LE CHALET
5, rue de la Lune et Carrefour Chénier-Cléry
SES SPECIALITES RENOMMEES
Vins, Bière et Kirsch Suisses
Tél. GUT. 57-06 J. Steiger